Depuis 1899 Nouvelle série n°127 Vendredi 27 Mai 2011 1 euro Repuis 1899 Nouvelle série n°127 Vendredi 27 Mai 2011 1 euro

EDITORIAL



Par **Claudio Jelcic** Secrétaire fédéral à l'Education

Projet 2012 : priorité à l'Education

Alors que la carte scolaire du Morbihan vient de paraître avec 17 postes en moins pour les écoles publiques élémentaires, le constat reste le même comme partout en France. L'âge d'accueil des enfants en maternelle reste la variable d'ajustement pour permettre de diminuer le nombre de fonctionnaires, priorité de ce gouvernement. Même si certaines situations vont s'améliorer localement, globalement elle se dégrade et on pourrait voir des classes à 30 élèves.

La baisse des effectifs renvoie aux mêmes problèmes dans le secondaire. Alors que notre classement international recule, on sacrifie encore la priorité de l'éducation de l'enfant et ce dès le plus jeune âge au profit d'une baisse du nombre de fonctionnaires. Le projet socialiste veux remettre l'intérêt de l'enfant au cœur des préoccupations et rappeler que l'éducation est notre ovenir

Il nous faudra repenser le système en profondeur et sûrement revoir le rythme scolaire. Nous voulons faire confiance aux enseignants et nous appuyer sur leur savoir-faire. Il nous faudra les aider dans leur tâche, difficile, sans leur proposer encore et encore des réformes qui déstabilisent plus qu' elles ne servent. Il faut savoir donner le temps au temps. Un pacte entre les professeurs et la Nation doit leur permettre de retrouver une reconnaissance perdue.

La priorité absolue va être portée au primaire car le socle où se construit l'enfant doit être solide. L'accès à l'école dès 2 ans doit être possible partout. Les moyens vont être redéployés pour garantir une égalité des chances pour tous. Mais ceci ne pourra se réaliser que si l'on sait retrouver de la stabilité, du calme et de la sérénité dans les projets, en y associant les parents. Les effectifs des classes seront allégés pour permettre un enseignement personnalisé. Alors nous donnerons à chaque enfant le goût d'apprendre, quelles que soient ses difficultés ou son milieu.

L'enfant pourra s'épanouir. Il aimera ouvrir un livre, s'émerveiller devant un tableau ou une pièce de théâtre, se défouler physiquement, tout en découvrant la vie en société. Il pourra aussi profiter de son enfance dans un environnement apaisé, qui saura le rassurer et non le juger. Et plus tard il saura réfléchir, raisonner et s'interroger pour construire sa propre personnalité sans dépendre des soi-disant vérités ou préjugés dans un monde inondé d'informations où le superficiel et l'artificiel repoussent toujours plus loin l'essentiel.

Odette Herviaux Une sénatrice en conquête

Candidate au poste de première des socialistes pour le Morbihan, Odette Herviaux - sénatrice sortante, a reçu un très large soutien des militants morbihannais (voir p.2) pour conduire la campagne des sénatoriales, dont l'élection, par les grands électeurs, se tiendra le dimanche 25 septembre prochain. Le Rappel du Morbihan présente dans ce numéro les clés de ce scrutin et offre une tribune à notre sénatrice...

Tu as été élue Sénatrice du Morbihan en 2001. Quel bilan politique dresses-tu de ces dix années de mandat ?

Après le Gouvernement Jospin, nous avons assisté à la confiscation progressive du pouvoir par un seul appareil partisan puis à la mise en scène de sa personnalisation

depuis 2007. Ces phénomènes particulièrement dangereux pour la vitalité et le renouvellement de notre démocratie s'accompagnent en outre d'un affaiblissement orchestré du Parlement en général et du Sénat en particulier. La frénésie législative, le mépris constant à l'égard des parlementaires, la stigmatisation de l'opposition, l'absence de vision prospective et d'évaluation ouverte et transparente accélèrent la perte de confiance des citoyens dans un système représentatif pourtant essentiel en ces temps incertains de troubles mondialisés.

En tant que Sénatrice du Morbihan, je n'ai cessé de m'opposer à ces dérives qui se donnent plus à voir encore dans le rejet systématique par la droite des dispositifs de régulation, des règles et des normes dont la crise économique et financière a pourtant rappelé l'impérieuse nécessité. L'éco-développement, la justice fiscale et sociale tout comme la solidarité territoriale et générationnelle ne peuvent se satisfaire de déclarations et d'intentions présumées bienveillantes. La puissance publique doit retrouver toute sa place même si ses modalités d'in-



tervention méritent d'être largement repensées et refondues. C'est dans ce cadre que j'ai situé mon action d'élue nationale au service des territoires et des élus du Morbihan, en maintenant un dialogue permanent avec eux.

Et concernant ton action parlementaire ?

Je me suis battue pour un aménagement équilibré et durable qui prenne en compte les spécificités du monde rural et des zones littorales. Dans cette perspective, il est apparu essentiel de sécuriser les ressources des collectivités locales et leur autonomie fiscale dans le cadre d'une péréquation honnête et volontariste. Avec mes collègues socialistes, verts et communistes, nous avons ardemment bataillé en ce sens (opposition à la réforme des collectivités locales, mises en garde contre la suppression de la TP, refus de la diminution des dotations et de la recentralisation financière et administrative, soutien aux services publics locaux).

Dans l'intérêt du Morbihan, j'ai vigoureusement défendu le développement d'un secteur primaire éco-productif (réforme de la PAC¹ et de la PCP², LOA³, LMAP⁴, sécurité sanitaire, installation des jeunes, OMC⁵) qui valorise la diversité des exploitations et dynamise l'emploi. C'est pourquoi, dès avant mon élection à la vice-présidence de la Commission de l'Économie, je me suis engagée fortement dans le processus du Grenelle I et

2, Grenelle de la Mer) pour porter la voix des élus locaux et insister sur cette exigence de responsabilité. Cette responsabilité qui m'a conduite à défendre nos littoraux contre les pétroliers inconscients; nos emplois, avec l'ensemble des sénateurs bretons, contre une mise en œuvre brutale de l'éco-taxe sur les poids-lourds ou bien encore les pêcheurs face à l'augmentation des prix du gazole.

Enfin, je me suis régulièrement impliquée sur les textes de loi liés à la vie quotidienne de nos concitoyens, en particulier ceux qui rencontrent le plus de difficultés pour se loger (loi MOLLE*) et se chauffer (loi NOME*). Je tiens pour conclure à évoquer un combat qui m'est très cher, comme à l'ensemble des Bretons, celui en faveur de la reconnaissance des langues régionales. (suite page 2...)

- 1. Politique agricole commune
- 2. Politique commune de la pêche
- 3. Loi d'orientation agricole
- 4. Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche
- 5. Organisation mondiale du commerce 6. Loi de mobilisation et de lutte contre l'exclusion
- 7. Nouvelle Organisation des Marchés de l'Electricité

Réunion Démocratie & Projets 56
Union des élus socialistes et républicains du Morbihan
Préparation des élections sénatoriales

Jeudi 9 juin 2011 à 20h30 Salle des Fêtes du Scaouët à Baud

Résultats des votes du jeudi 19 mai 2011

Projet 2012

Les adhérents socialistes étaient invités à voter sur le projet socialiste pour 2012. Les résultats du scrutin : Inscrits : 990 - Votants : 467 - Blcs/Nuls : 3 Oui : 4444 (95,69 %) - Non : 4 (0,86 %) Abstention : 16 (3,45 %)

Sénatoriales 2011

Candidate au poste de première des socialistes aux élections sénatorialescelle, Odette Herviaux - sénatrice sortante, a recueilli 465 voix.

Inscrits: 990 - Votants: 467 - Blcs/Nuls: 2

Une contribution du Breis en préparation pour le projet 2012

La dernière réunion du BREIS du 15 mai a donné lieu à une première discussion sur une contribution régionale, qui porterait sur la place des territoires, des régions, la décentralisation et permettrait d'afficher l'unité et la spécificité des socialistes bretons. Après une phase de discussion et d'amendements au sein des sections et des 4 Fédérations bretonnes, le texte serait définitivement validé en septembre pour être adressé dans un premier temps aux candidats aux primaires et, a fortiori, au (à la) candidat(e) socialiste à la présidentielle.

Répartition et mode de scrutin pour la désignation des grands électeurs

Voici le nombre de grands électeurs "municipaux", selon la taille des communes et le mode de scrutin qui s'applique. Le scrutin doit se tenir dans toutes les communes du Morbihan, le vendredi 17 juin: Audelà de 30 000 habitants, les communes doivent élire, à la proportionnelle, des grands électeurs parmi les membres de la "société civile".

Moins de 100 hab. : 1 (majoritaire) De 100 à 499 hab. : 1 (majoritaire) De 500 à 1499 hab. : 3 (majoritaire) De 1500 à 2499 hab. : 5 (majoritaire) De 2500 à 3499 hab. : 7 (majoritaire) De 3500 à 4999 hab. : 15 (proportionnel) De 5000 à 8999 hab. : 15 (proportionnel) De 9000 à 9999 hab. : 29 (tout le CM) De 10000 à 19999 hab. : 33 (tout le CM) De 20000 à 29999 : 35 (tout le CM) **30 000 hab. :** 39 (tout le CM) De 30 001 à 39999 hab. : 39 + 1 par tranche de 1000 hab en sus de 3000 De 40 000 à 49999 hab. : 43 + 1 par tranche de 1000 hab. en sus de 3000 De 50 000 à 59999 hab. : 45 + 1 par tranche de 1000 hab. en sus de 3000 De 60 000 à 79999 hab. : 49 + 1 par tranche de 1000 hab en sus de 3000

S'ajoutent aux grands électeurs issus des conseils municipaux, les élus suivants : 6 députés, 42 conseillers généraux, 19 conseillers régionaux.

Le collège des grands électeurs devraient ainsi s'élever à 1754 personnnes (contre 1641 en 2001).

SENATORIALES 2011

Odette Herviaux : une sénatrice en conquête

Tu as été la seule à déposer ta candidature en tant que première des socialistes pour conduire la campagne des sénatoriales et tu as recueilli la quasi unanimité des suffrages des militants. Quel commentaire cela t'inspire-t-il?

C'est une très belle marque de confiance qui m'honore et qui m'oblige. J'ose penser que plusieurs facteurs permettent de l'expliquer. Tout d'abord, ma décision de ne pas renouveler mes autres mandats pour me concentrer uniquement sur mon activité de parlementaire correspond sans aucun doute à une attente de plus en plus forte des militants et des citoyens. Mon attachement constant à la proximité répond également à ce besoin plus large d'humaniser la politique. Enfin, face à une droite patriarcale, la volonté de réaliser une parité concrète a pu favoriser cette adhésion. Mais même si ce résultat valide un bilan et une méthode, il exprime avant tout une volonté et un devoir de victoire.

L'élection sénatoriale se tiendra le dimanche 25 septembre. Comment envisages-tu la campagne ?

Elle a déjà débuté avec la rencontre d'une vingtaine de maires en une semaine! Avec le soutien de vous tous, j'entends mener une campagne de terrain, coherne avec nos valeurs de respect et d'écoute, auprès de tous les élus du département. Mais cette campagne doit également être utile, c'est la raison pour laquelle j'ai sollicité l'ensemble des maires afin de les associer à l'élaboration d'une proposition de loi programme sur un nouveau "pacte territorial" qui sera examinée le 30 juin prochain.

Le changement du mode de scrutin me place dans une position d'outsider : sortante mais en conquête ! Au-delà de la lutte partisane notre réussite

sortante mais en conquête! Au-delà de la lutte partisane, notre réussite est cruciale pour garantir l'équilibre et la diversité politiques, tant au niveau du département où nous ne cessons de progresser, qu'au



sein du Sénat où l'affirmation de la gauche a permis de freiner le Gouvernement dans ses projets les plus critiquables. Nous avons quatre mois pour réussir, dans l'intérêt général du Morbihan, de ses élus et de ses citovens.

Les priorités politiques d'Odette Herviaux

Sécuriser les outils et les moyens des collectivités locales

Je soutiendrai les démarches visant 1) à préciser les missions des différents niveaux de collectivités, à fixer et simplifier le cadre législatif d'action des élus locaux; 2) à garantir des ressources financières dans le respect de l'autonomie fiscale et par la réalisation d'une péréquation forte.

Soutenir un aménagement équilibré et durable des territoires

Je soutiendrai la définition de critères plus justes de présence des services publics (accès dans des délais raisonnables à un panier de biens et services essentiels) et la mise à disposition des moyens nécessaires. J'appuierai en ce sens les stratégies de contractualisation équitable entre l'État et les acteurs locaux.

Encourager l'innovation éco-responsable

Je soutiendrai toutes les initiatives collectives qui dynamiseront l'emploi, notamment dans les secteurs agricole et maritime. J'encouragerai activement les projets territorialisés et innovants (impliquant les acteurs de la recherche) conciliant performances économiques, équité sociale et préservation de l'environnement exceptionnel de notre département.

Sénatoriales: mode d'emploi

Le mode de scrutin

Le mode de scrutin est celui d'une élection pluri-nominale à 2 tours sans élimination au premier tour.

Le premier tour peut permettre une élection si les candidats dépassent dès le premier tour la majorité absolue (et 25% des inscrits). L'objectif de la droite sera donc de tenter de régler en un tour les 3 sièges.

En pratique, chaque grand électeur dispose de 3 voix. Il peut donc voter pour une liste de 3 noms ou pour des candidatures individuelles. Le premier tour est décisif si les candidats atteignent la majorité absolue à ce stade. Si tel n'est pas le cas, tout est possible, y compris de nouvelles candidatures. Au second tour, les 3 candidats (ou moins si des sièges sont attribués dès le premier tour) arrivés en tête sont élus.

On le voit, ce mode de scrutin induit une stratégie différente que celle d'un scrutin proportionnel. C'est pourquoi nous désignons notre chef de file démocratiquement et que nous préservons nos possibilités de composer le reste de nos candidatures d'ici la désignation des grands électeurs fin juilllet, voire du scrutin lui-même en septembre...

En pratique, on compterait un maximum de 1754 grands électeurs.

Les règles de désignation des grands électeurs

On le comprend, notre travail en amont de l'élection consiste à optimiser le nombre de grands électeurs qui sont susceptibles de voter pour nos candidats

A Vannes et Lorient, les conseils municipaux sont d'office grands électeurs. A cela s'ajoutent à la proportionnelle des désignations de personnalités : 28 à Lorient et 22 à Vannes. La proportionnelle s'entend du conseil municipal soit à peu près 80% à 20% (majorité : 36, opposition : 9 dans les 2 villes), ce qui donne 22 gauche / 6 droite à Lorient et 5 gauche / 17 droite à Vannes (dans l'hypothèse la plus favorable).

A Lanester, Ploemeur, Saint-Avé, Guidel, Pontivy, Hennebont et Auray, les choses sont simples puisque sont grands électeurs tous les conseillers municipaux. Pour les 36 communes qui ont entre 3500 et 10 000 habitants, la désignation des grands électeurs se fait à la proportionnelle : dans ces communes, il faudra donc veiller à ce que nos amis proposent au vote des listes larges (des gens susceptibles de voter pour nous néanmoins) et le plus complètes possibles.

Enfin, les communes de moins de 3500 habitants désignent leurs grands électeurs (de 1 à 5) au scrutin majoritaire. La première démarche est d'abord de veiller à avoir le nombre maximal de candidats potentiels. Une fois cela acquis, il convient d'évaluer si la liste de grands électeurs que nous avons composée peut l'emporter. Si c'est le cas, nous sommes en capacité d'occuper tous les sièges disponibles. Si ce n'est pas le cas et que nous sommes minoritaires, il vaut mieux négocier au lieu de perdre "5 sièges à 0" ou "3 sièges à 0". Les maires sans étiquette notamment ne sont généralement pas hostiles à caler ces questions avant les conseils municipaux pour éviter des conflits au sein des conseils municipaux.

Maxime Picard Secrétaire fédéral à la Communication

UNION EUROPEENNE

"Les socialistes ont semé les graines

d'une PAC réinventée" Communiqué de la Délégation socialiste française au Parlement européen - Mercredi 25 mai 2011

Aujourd'hui la commission de l'agriculture s'est exprimée sur la réforme de la politique agricole commune pour l'après 2013 (rapport Albert Dess).

Par la voix de Stéphane Le Foll, Vice-Président du groupe des Socialistes et des Démocrates et membre de la commission de l'agriculture, la délégation socialiste française au Parlement européen se félicite du vote historique intervenu aujourd'hui.

"Une majorité progressiste a permis de proposer une réécriture du projet de rapport Dess (PPE allemand) sur l'avenir de la PAC : le rapport adopté propose de mettre en place des outils permettant d'engager l'agriculture vers un développement plus durable prenant en compte des objectifs de sécurité alimentaire, d'environnement (réchauffement climatique, biodiversité, gestion des ressources comme l'eau les sols...) et de territoire et notamment d'emplois. Pour cela la commission agricole propose un verdissement des aides du premier pilier, contrairement aux idées initiales du rapporteur Dess, ceci afin d'inciter les agriculteurs à adopter progressivement de bonnes

pratiques agricoles et d'être performants économiquement et écologiquement", explique Stéphane Le Foll.

"Les socialistes ont aussi permis des avancées significatives en matière de répartition des aides.

La commission agricole s'est prononcée en faveur de l'abolition des références historiques et surtout en faveur du principe de la dégressivité des aides directes en fonction de l'emploi et de l'environnement".

"En matière de marchés agricoles les amendements de notre groupe ont tous été retenus. Ils portent sur la nécessité de disposer d'outils de régulation efficaces et généralisés à toutes les productions, pour faire face à la volatilité des prix. S'y ajoute deux amendements relatifs à la gestion des volumes de production et au renforcement du pouvoir

de négociation des producteurs au sein des filières de production".

> "Enfin notre groupe a largement contribué à redonner du contenu au rapport Dess sur la politique de développement rural notamment par l'aide à l'innovation, à la modernisation, au développement des filières de qualité et de circuits courts, à la

diversification dans les domaines de l'énergie verte, sans oublier la révision de toute la politique à l'installation des jeunes".

Pour Catherine Trautmann, présidente de la délégation socialiste, "ce vote se situe dans le prolongement du rapport Lyon, et cette position sera validée en plénière : le commissaire Dacian Ciolos doit maintenant s'en servir pour faire de bonnes propositions d'ici la fin de l'année", conclut l'eurodéputée.

www.deputes-socialistes.eu





Les Jeunes socialistes du Morbihan

Vers une éducation sacrifiée ?

Faisant suite à la volonté de Nicolas Sarkozy, le gouvernement a lancé en 2008 un vaste mouvement ayant pour but la réforme de l'Etat touchant tous ses domaines dans le cadre de la RGPP (Révision générale des politiques publiques). Il s'agissait selon la droite de moderniser les services publics en rationalisant leur fonctionnement dont un des objectifs est bien évidemment de faire des économies. Les suppressions de postes ont donc touché l'Education nationale. Mais peut-on décemment faire de économie en rognant sur la formation des jeunes ?

Les premières réformes ont touché directement les enseignants, notamment avec la "masterisation" (le recrutement des enseignants au niveau master. On ne peut reprocher l'idée d'un recrutement à un diplôme universitaire supérieur, garant a priori de meilleures compétences. Malheureusement dans les faits, la réforme, imposée au pied levé, a contraint les universités et les IUFM (destinés à disparaitre) à la création de nouveaux master PLC (professeur collège-lycée) et PE (professeur des écoles) relevant du système-D dans leur mise en œuvre. Personne n'est dupe quant aux objectifs de cette mesure : supprimer l'année de stage rémunérée des enseignants-stagiaires. En lieu et place, les étudiants de master effectuent un stage à la discrétion de chaque académie sur la durée et les émoluments. A la rentrée 2011-2012, les nouveaux enseignants certifiés seront confrontés à temps

complet à des collégiens, lycéens ou primaires, n'ayant eu au mieux qu'un mois de stage au milieu d'une année intensive de préparation au concours.

Le système d'apprentissage des futurs professeurs en IUFM n'était certes pas parfait mais il avait le mérite de former les futurs enseignants en permettant de partager leur temps entre formations à l'IUFM et enseignements dans le secondaire à la suite de l'obtention du concours.

Autre conséquence dans la même lignée de la politique actuelle, la perte de postes d'enseignants : plus de 10 000 postes supprimés par an depuis la mise en place de la RGPP, 16 000 depuis la rentrée dernière, pratiquement 9 000 uniquement pour le primaire, l'équivalent de 1 500 fermetures de classes. Les implications sont nombreuses : classes surchargées, augmentation de l'emploi de vacataires au coût inférieur, augmentation de l'échec

scolaire (difficulté à mettre en place des pédagogie différenciée dans une classe surchargée), etc...

L'éducation des générations futures ne peut se résumer à des réductions de coût et de masse salariale. Les enseignants doivent former les élèves qui constitueront la force vive et les citoyens dont le pays aura besoin pour exister en tant que puissance mondiale. La politique de Nicolas Sarkozy touche aujourd'hui au concept de service public d'éducation et le remet en cause. Après cinq années de politique sarkoziste, le candidat socialiste à l'élection présidentielle devra pour l'avenir de la France instituer une politique mettant l'éducation de ses futurs citoyens au centre des préoccupations.

L'éducation est et doit rester notre priorité car elle engage notre responsabilité envers les générations futures.

Maxime B.

Agenda

Premier secrétaire fédéral

Vendredi 27 mai - Lorient / Riantec Visite d'une délégation gouvernementa-

Conseil de Cap l'Orient agglomération

Mardi 31 mai - Base Solenzara (Corse) Rencontre avec les troupes francaises interviennent en Libve

Mercredi 1er juin - Lorient Mission parlementaire sur les ports français

Mardi 7 et mercredi 8 juin - Paris Assemblée nationale

Jeudi 9 juin - Lorient / Baud Congrès national de la FNAREN Rencontre sénatoriale avec Odette Herviaux

Vendredi 10 juin - Lorient Visite de l'entreprise "Keroman technologies"

Samedi 11 et dimanche 12 juin -Lorient / Lanester

Tournoi international des écoles de rugby Manifestation "Les voiles de l'Espoir"

Mardi 14 et mercredi 15 juin - Paris Assemblée nationale

Agenda des sections

Réunion de la section de Vannes Jeudi 9 juin 2011 - 20h30 Palais des arts et des Congrès

Moins de 18 ans : plus que quelques jours pour adhérer au MJS et participer aux primaires



Les Jeunes Socialistes s'inscrivent dans la campagne des primaires citoyennes organisées par le Parti Socialiste qui ouvre un nouveau droit aux mineurs de plus de 15 ans : celui de pouvoir voter.

Les 15-18 ans pourront en effet, en adhérant au Mouvement des Jeunes Socialistes avant le 31 mai 2011, désigner le candidat socialiste à l'élection présidentielle de 2012.

Cette campagne marque également le lancement du réseau des lycéens socialistes avec la mise en ligne du site lycees-en-mouvement.fr qui donne à tous les lycéens des élé-ments pour militer devant leurs établissements.

Alors pour participer au changement en désignant le candidat des socialistes pour 2012 rejoignez les Jeunes Socialistes sur le site www.mjs56.fr

Actualité

No future

Le monde aurait-il fait une croix sur sa jeunesse ? On pourrait le croire au vu des nombreux problèmes auxquels sont confrontés les jeunes et en particulier leur accès au monde du travail et, par delà, à la vie tout court

Les nombreuses manifestations qui ont émaillé l'actualité des pays du Proche-Orient ont fait l'objet de nombreuses exégèses de la part des spécialistes du commentaire économico-politique. On a cherché à nous persuader à grands renforts d'affirmations péremptoires que cela concernait des pays en recherche d'un modèle plus démocratique et que les jeunes qui manifestaient voulaient un autre modèle de société qui leur fasse une place autre que celle qu'ils occupaient hier.

Certes, une partie des attentes de cette jeunesse concernait la mise en place d'une démocratie, mais pour l'essentiel c'était l'accès au travail qu'ils revendiquaient. Or, il faut bien constater que dans nos sociétés dites démocratiques, ce sont les mêmes problèmes qui touchent la jeunesse. En Grèce et plus près de nous en Espagne, les jeunes et d'autres moins jeunes sont dans la rue pour exiger de leurs gouvernements des mesures qui leur permettront d'accéder à l'emploi. La crise économique qui frappe tous les pays fait de plus en plus de laissés pour compte d'un modèle économique qu'ils n'ont pas voulu et dont ils font actuellement les frais. Un système qui rejette ainsi sa jeunesse ne peut plus se qualifier de démocratique. L'impuissance des gouvernements de droite comme de gauche face au mur de l'argent ne peut conduire qu'à des réactions de plus en plus violentes car, quand on a rien à perdre, on a tout à gagner. La faillite du système est patente et l'on peut s'interroger à juste titre, sur le délai qu'il faudra encore attendre, pour qu'enfin les responsables prennent le problème à bras le corps. Les coupes sanglantes faites dans les budgets ne peuvent conduire qu'à un renforcement des inégalités. On peut gloser sur la situation de nos amis espagnols mais, à la cadence où nous sommes partis, nous n'allons pas tarder à les rejoindre. Les coupes sombres des budgets faits dans l'Education Nationale auront des répercussions dans les années à venir concernant l'éducation de nos enfants et par la même sur leur avenir. Si tout va mal pour certains, rassurez vous, pour les traders le jackpot est de retour et les bénéfices des banques aussi.

Le Cormoran

ANNIVERSAIRE DU 10 MAI 1981

De la décentralisation

à la "République des territoires"

A l'occasion du trentenaire de l'élection de François Mitterrand à la présidence de la Républiques, le PS a édité une numéro spécial de la Revue socialiste (n°42) intitulé "10 mai 1981-10 mai 2011: Héritages et espérances". Cet ouvrage recueille les témoignages d'acteurs de cette victoire historique de la Gauche, mais également de jeunes responsables du PS qui dressent leur analyse de l'héritage des "années Mitterrand". Parmi eux, Gwendal Rouillard - Premier secrétaire fédéral et désormais Député de la 5ème circonscription du Morbihan, y expose les acquis de la décentralisation et son prolongement à travers la "République des territoires". Extraits.

(...) L'idée de "changement", que François Mitterrand a portée durant toute sa campagne, a trouvé un écho chez les Bretons. L'abolition de la peine de mort, la retraite à 60 ans, la 5° semaine de congés payés, la semaine de 39 heures et la libéralisation des chaines de télévision et de radio les ont largement convaincus.

Mais un autre engagement de François Mitterrand a résonné très favorablement jusqu'ici : la décentralisation. Au sortir de la deuxième Guerre mondiale, la Bretagne était considérée comme "sous-développée", particulièrement dans ses campagnes. Sans oublier la ville de Lorient, place forte des Allemands, détruite à plus de 95 % par les hombardements alliés.

Pour s'en sortir, les Bretons ont activé trois leviers : l'État, l'Europe et eux-mêmes. L'État a notamment permis de financer les aides sociales, les logements, les infrastructures routières, portuaires, aéroportuaires et de Défense, ainsi que l'implantation d'entreprises "nationales" (...).

L'Europe, avec la politique agricole et la politique de soutien aux régions particulièrement chère à Jacques Delors, a largement contribué au développement régional. (...)

C'est là que les lois de décentralisation des années 1982-1984, portées par François Mitterrand, Pierre Mauroy et Gaston Defferre, prennent toute leur importance. (...) Il s'agissait, en réalité, d'une rupture qui marque une nouvelle ère pour notre République.

La loi du 2 mars 1982 porte, en effet, sur trois points centraux : la suppression de la tutelle administrative du Préfet sur les collectivités même s'il garde le contrôle de la légalité, le transfert du pouvoir exécutif au Département et à la Région, et la transformation de cette dernière en



et espérances

Adressée à l'ensemble des adhérents, ce numéro de la Revue socialiste est également en vente auprès

de la Fédérartion au prix de 5 €.

collectivité territoriale, au même titre que le Département et la commune.

Avant son premier septennat, François Mitterrand avait déclaré : "La France a eu besoin d'un pouvoir fort et centralisé pour se faire, elle a aujourd'hui besoin d'un pouvoir décentralisé pour ne pas se défaire."

Depuis cette date, la décentralisation a été approfondie par la montée en puissance des Régions (reconnues par la Constitution en 2003), les politiques de proximité des Départements, l'émergence affirmée des intercommunalités et la résistance légitime des communes. D'une manière générale, les responsables locaux et leurs concitoyens ont pris leur destin en main.

Vers la République des territoires

Nous connaissons les enjeux pour sortir la France de ses difficultés : redonner du sens collectif, trouver de nouveaux leviers de développement soutenable, reconnaître la place des acteurs sociaux, concilier repères locaux et mondialisation (...)

Dans cet esprit, je pense, avec bien d'autres, que le temps est venu de passer de la décentralisation incarnée par François Mitterrand à une véritable "République des territoires". Il nous faut sortir des querelles anciennes et stériles, jacobins contre girondins, Régions contre Départements, intercommunalités contre communes, archaïques contre modernes, unité contre diversité.

Il est indispensable, au contraire, de raisonner par "la France et ses régions", "l'unité dans la diversité", (...) de lutter contre les "inégalités sociales et territoriales" plutôt que d'affirmer sans cesse une "égalité" que les Français n'ont jamais vue.

Il s'agit ici d'une conception de la République, certes régionalisée, mais surtout territorialisée. On ne peut plus, au nom de "l'unité et de l'indivisibilité de la Nation", nier la capacité des territoires et de leurs acteurs à bâtir un pays dynamique, performant, décomplexé par rapport à ses cultures et ses langues régionales, ouvert aux siens comme au monde.

Les "territoires" ne se réduisent pas à des institutions. Ils représentent des facteurs de développement reconnus par l'ONU (climat, développement) et encore plus fortement par l'Union européenne (politique régionale, comité des régions, Traité de Lisbonne, etc). Mais trop peu par la France qui s'en méfie encore, eu égard à la "République des préfets" de Nicolas Sarkozy (...)

Il est de notre responsabilité de proposer des prérogatives législatives et réglementaires aux Régions françaises, comme en Corse, en Alsace et dans les collectivités d'Outre-mer. Il n'est plus pertinent en effet de traiter de manière uniforme bien des enjeux comme l'agriculture, la pêche, l'eau, la culture, la santé, la fiscalité, etc. (...)

Le Rappel



Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan

Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■
Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur
en chef : Tugdual Gauter ■ Rédaction, composition : 77, bd. Léon Blum - 56100 Lorient ■
Tél.: 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14
■ Courriel : lerappeldumorbihan@wanadoo.fr
ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■
Impression : IBB - Parc de la Bienvenue Rue Jules
Verne - 56530 QUÉVEN ■

	Rejoignez le Parti Socialiste
	Nom : Prénom :
	Adresse:
	Téléphone :
	☐ Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste ☐ Je souhaite adhérer au Parti Socialiste
	Parti Socialiste - 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55 Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr Site Internet : www.ps56.fr
4	,